



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

participation patronale

Question écrite n° 77002

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur la pérennité des subventions des aides mobilipass du 1 % logement. En effet, les sociétés accompagnant les salariés dans leur mobilité géographique sont inquiètes de la disparition de cette subvention qui aura, selon eux, des conséquences sur la flexibilité de l'emploi et sur les mobilités géographiques en cours et à venir. Seront également impactés les plans de sauvegarde dont les principes ont été contractualisés et dans lesquels le mobilipass a été intégré. Il souhaiterait obtenir des informations sur ce dispositif et connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77002

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4425

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)